



PV de l'Assemblée Générale de la Marche du 3 février 2023

Présents : Laurent, Maximilien, Carine, Julien, Vincent, Marie-Emilie, Camille, Aline, Elisabeth, Alyssa, Julie, Manu, Anthony, Edwin, Thomas, Pierre, Nicolas M, Frédéric, Romain, Maxime, Guillaume Ham, Alain, Marie-Françoise, Dominique, Karin

Excusés : Adrien, Roxane, Fabrice, Guillaume Har

- **Assemblée Générale**

- 1) Bilan moral : Laurent, Président

Après deux années difficiles pour cause de Covid, nous nous sommes remis en route pour une Marche 2022 qui s'est très bien passée.

- A noter : le passage de la prairie n'était pas évident
- Le 30 ème anniversaire de notre Marche a été décalé vu le Covid donc s'il y a des projets sur la table, c'est maintenant qu'il faudra en parler.
- On a parlé de sortir les bannières du village et de demander à des personnes non marcheuses de les porter.
- On a parlé aussi de marcher le vendredi
- La fanfare de Mettet serait disponible le dimanche après-midi (600 euros)
- Délégations ?

- 2) Bilan financier : Alain, Trésorier

Nous n'avons pas d'année de référence pour faire une comparaison.

Actuellement au 31/12/2022 : Compte épargne :	10479,65 euros
Compte courant :	32,69 euros
AFER :	3503,16 euros
Caisse :	3822,69 euros
Stock goutte :	3190 euros
A recevoir :	2122,75 euros
A payer :	- 67,28 euros

Rentrées 2022 : Recette carnets :	5365 euros
Achat carnets :	3420 euros
Bénéfice :	1945 euros

Recette chapiteaux (bar + BBQ) :	23653,54 euros
Frais :	16890,35 euros

Bénéfice : 6763,19 euros
Vente goutte : 8436 euros
Achat goutte : 2248,60 euros
(+ 3190 euros en stock)
Bénéfice : 6187 euros

Recette vendeuses : 157 euros

Vente verres à goutte : 705 euros
Achat verres à goutte : 461,37 euros
Bénéfice : 243,63 euros

Subside adm communale : 725,75 euros

Cotisations marcheurs : 1030 euros
Dons : 40 euros
Locations calots : 430 euros
Bénéfice : 2225 euros

Autres dépenses 2022 :

Arrêts : 679,15 euros
Assurance ARMFESM : 159,60 euros
Batterie avec les costumes : 3075 euros
Carburant : 131,61 euros
Electricité, eau : 462,43 euros
Flambeaux : 450 euros
Gerbe : 50 euros
Location chevaux : 1200 euros
Médailles : 725 euros
Poudre et amorces : 2895,46 euros
Sécurité : 250 euros

Bénéfice brut : 7443,72 euros

Autres frais 2022 :

Frais de bureau : 212,05 euros
Soutien décès : 197 euros
Frais réunion : 27,37 euros
Assurance RC : 150 euros
Cotisation ARMFESM : 50 euros
Sortie St Nicolas : 729,18 euros
Frais banque : 163,57 euros
Investissements : 195,83 euros
Charges exceptionnelles (dégâts) : 175 euros

Bénéfice net : 5543,72 euros

Nous notons également notre patrimoine matériel dont la valeur d'achat s'élève à 12063,36 euros.

La vérification des comptes s'est déroulée le 2 février 2023 en présence de Julien Meunier, Guillaume Hamoir, Alain Boulanger et Pascal Cornil.

Guillaume lit le rapport des vérificateurs aux comptes.
A l'unanimité, nous approuvons les comptes.

Vérificateurs aux comptes pour 2023 : Manu Mouthuy et Guillaume Hamoir

3) Postes à responsabilité

Le poste de trésorier est à pourvoir

Le rôle de trésorier consiste à gérer les finances de l'ASBL.

Il doit faire les paiements des frais engendrés par nos activités.

Il y a surtout de travail avant, pendant et après le we de la Marche.

Julien Meunier et Maxime Wilmotte acceptent de prendre le poste.

Alain est prêt à les aider et Marie-Françoise les épaulera lors du we de la Marche (préparer les fonds de caisse, reprendre les caisses le soir et payer les différents postes pendant le we comme les frais pour la Batterie, les chevaux, la sécurité.....

Le poste de secrétaire est à pourvoir pour 1 an

Elisabeth accepte de reprendre le poste et Marie-Françoise continue à faire les PV et propose de formuler l'ordre du jour en accord avec le Président.

Le poste de Président est arrivé à échéance

Laurent propose de reprendre ce rôle pendant 2 ans ensuite il laissera le poste ouvert.

L'assemblée remercie Julien, Maxime, Elisabeth, Marie-Françoise et Laurent en les applaudissant.

4) Budget Marche 2023

Les grenadiers souhaitent posséder un nouveau drapeau car leur drapeau actuel appartient à Pierre Maschelijm qui souhaite le garder chez lui. Le nouveau drapeau appartiendrait à la Marche.

Nous avons évoqué l'année passée de commander de nouvelles oriflammes car celles que nous avons depuis quelques années sont défraîchies et la matière plastique ne nous convient plus.

Vincent se renseigne pour la fabrication des ces oriflammes aux couleurs de Maison soit rouge et jaune. Il demande un devis pour 100 avec la possibilité d'en commander d'autres si le nombre de 100 n'est pas suffisant.

Nous évoquons également la possibilité de marcher le vendredi mais sous une forme différente car la demi-heure dans l'église paraît trop longue pour certains. On en reparlera lors de notre prochaine réunion.

Alain propose d'inviter François-Xavier Heynen pour sa conférence sur les « Marches de l'Entre Sambre et Meuse et Napoléon » La conférence pourrait avoir lieu à l'église.

Il faut également rencontrer le curé pour le timing de la messe. Maximilien rencontre le curé prochainement.

Il faudrait dispatcher les charriots de la goutte pour faciliter le réapprovisionnement de certaines cantinières qui doivent aller à la fin de la Marche alors que d'autres ont des charriots à leur disposition.....

Edwin propose d'avoir une camionnette réfrigérée pour aider les « miss goutte »... il se renseigne sur les prix.

Françoise Deweer et son amie sont déjà partantes pour s'occuper de la goutte le samedi !!

5) Organisation du souper du 4 février

Il y a 172 soupers réservés !!!!!

Comme le souper a déjà eu lieu, je ne transcris pas les différents postes à fournir....

C'était très bien et très bon !!!

Grand merci à tous et toutes !

6) Divers

Manu a reçu deux candidatures pour le poste de cantinière chez les canonnières. Il s'agit de Célie Falque et de Axelle Mathot.

Comme c'est un poste officiel à reprendre, nous en reparlerons et voterons lors de notre prochaine réunion.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée mais nous ne tarderons pas à vous la communiquer.

MF

